



Intitulé de la mission

Assistance à la réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux sur le territoire de Saint Cyr-au-Mont-d'Or

Maître d'ouvrage

CCAS – Mairie Saint Cyr-au-Mont-d'Or
13 rue Jean et Catherine Reynier
69450 SAINT CYR-AU-MONT-D'OR
Tel : 04 78 47 20 01



Référent

Madame ZWICK – Vice présidente du CCAS

Année de réalisation

2015

Montant de la commande

10 750 €uros

Responsable ARGOS

David RYBOLOVIECZ

Objectifs de la mission

La Commune de Seyssinet-Pariset et son CCAS ont souhaité mettre en œuvre une démarche d'Analyse des Besoins Sociaux afin de pouvoir mieux connaître la réalité sociale des habitants de la commune et ainsi pouvoir définir de manière partagée avec l'ensemble des acteurs du territoire, un plan d'actions adapté aux besoins identifiés.

Résultats

Cette démarche de travail a permis d'élaborer et de valider un plan d'actions partagé. Plusieurs documents et outils de travail ont ainsi pu être construits :

- ▶ un diagnostic partagé
- ▶ un plan d'actions composé de deux fiches projets génériques (animation d'une politique « jeunesse » et animation d'une politique « personnes âgées ») elles-mêmes déclinées en fiches actions,
- ▶ un observatoire social, permettant au CCAS de suivre de manière régulière une trentaine d'indicateurs.

Pour simplifier le partage de ces différents documents, un outil interactif a été mis en œuvre. Il permet de manière rapide de retrouver tout ou partie des documents produits au cours de la mission.

Démarche proposée

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre la méthodologie proposée a été articulée autour de 3 grands axes :

- ▶ L'élaboration d'un diagnostic partagé :
 - ≥ recueil et traitement de documents et de données statistiques,
 - ≥ entretiens avec les principaux acteurs du territoire (élus municipaux, Conseil départemental, CAF, techniciens du CCAS et de la commune, ...),
 - ≥ ateliers avec les habitants.
- ▶ la définition des enjeux et des axes stratégiques d'intervention :
 - ≥ séminaire d'acteurs n°1
 - ≥ temps de travail avec les techniciens du CCAS.
- ▶ la définition d'un plan d'actions :
 - ≥ séminaire d'acteurs n°2
 - ≥ temps de travail avec le bureau municipal
 - ≥ temps de travail avec le Conseil d'administration du CCAS.

Ces différents axes de travail ont été mis en œuvre en lien étroit avec la chef de projet du CCAS et le comité de pilotage, présidé par la Vice-présidente du CCAS.